

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 202 du 19 février 1948 promulguant à la Côte française des Somalis

n° 202

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 février 1948

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1948

Date du numéro

29 février 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 Juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-2164 du 16 novembre 1947 rétablissant l'emploi «de Secrétaire général du Gouvernement de la Côte française des Somalis et supprimant l'emploi l'inspecteur des affaires administratives de ce territoire (j. O. KR. F, du 15 novembre 1947, page 11500).

Art. 2

— Le présent arrêtee qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaires sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. Sirex.